

Du haut du Puy Gaud

janvier 2024



À DÉCOUVRIR
DANS CE NUMÉRO

édito

PÔLE SANTÉ
Travaux en cours

p.3

p.4

MAISON DES
PATRIMOINES
Le plein d'expos
et d'animations !

p.6

EDUCATION
Repères et
activités

p.10

VÉTÉRINAIRES
Bien-être animal

p.13

TOUR DU LIMOUSIN
Plein succès

p.14

BÉNÉV'EN FÊTE
Une 1^{ère} édition
prometteuse

p.16

RÉCOMPENSE
L'Ent. RICHARD
sur le podium

p.20

Il y a 100 ans...

p.22

Ce bulletin d'informations
municipales est édité par
la commune de Bénévent.
Il est diffusé gratuitement
à l'ensemble des habitants
de la commune et
disponible en mairie et
à l'office de tourisme.



BOONNE ANNÉE 2024

L'année 2023 a été
riche d'événements.
Cette nouvelle année
devrait lui succéder
dignement !

MEMENTO

- Maison des Patrimones
Découvrez les 1^{ères} expos 2024
- Musicales de Bénévent
Les sorties concerts à venir
- Bénév'en Fête
Une première édition à succès

BÉNÉVENT PRATIQUE

MAIRIE

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 8h30 à 12h
- 1, rue Sarrazine - 23210 - Bénévent L'Abbaye
- téléphone : 05 55 62 61 43
- courriel : mairie.benevent@gmail.com

- Salle polyvalente en location : contacter la mairie

EDUCATION

- Ecole primaire
3, place de l'Eglise
Contact : 05 55 62 60 84
- Garderie
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 19h
- Accueil de loisirs les mercredi et jours de vacances scolaires de 7h à 19h
Contact : 05 55 80 48 15 (Com'Com Bénévent Grand-Bourg)
Tarifs et conditions sur : www.benevent-legrandbourg.fr

- Collège Jean Monnet
1, place de la République
Contact : 05 55 62 61 60

BIBLIOTHEQUE

Espace Jean-Pierre Fanaud - 4 Allée de Sigondelle ouverte le jeudi de 14h à 18h (fermée en août)

OFFICE DE TOURISME (accès WIFI en libre-service)

2, rue de la fontaine
Contact : 05 55 62 68 35

- du lundi au samedi de 9h à 18h
- dimanche de 9h à 12h

Renseignements par mail à : accueil.ot@ccbgb.fr

DECHETTERIE

- du mardi au vendredi de 14h à 18h
 - samedi de 9h à 12h
- Accès réservé avec la carte Evolis 23

SANTE

- Cabinet médical / Dr Mekhiche
- consultations sans rendez-vous
Contact : 05 55 62 60 31
- Cabinet infirmier
- sur rendez-vous, inclus week-end et jours fériés
Contact : 06 78 04 70 60
- Cabinet dentaire / Dr. Moline
- du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 14h30 à 19h
Contact : 05 55 62 61 63
- Cabinet vétérinaire des Tanneries
- du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Contact : 05 55 80 00 26
- Pharmacie de l'Abbaye
- du lundi au vendredi de 9h à 19h30
- samedi de 9h à 12h
Contact : 05 55 62 60 31
- EHPAD Pélisson Fontanier
- 24h/24 et 7 jours / 7
- Contact : 05 55 62 60 35

CARBURANTS

- Station libre-service 24/24 à Carrefour Contact

COMMERCES & ARTISANAT

Nombreux commerces : alimentation, bar-restaurant, hôtel-restaurant, boulangeries, pâtisserie, tabac-journaux, fleuriste, mécanique, maçonnerie, électricité, plomberie...

Retrouvez la liste complète des services et animations de Bénévent l'Abbaye sur : www.beneventlabbaye.org



17 janvier Soirée théâtrale

JOUER L'ARCHIVE, OCTOBRE-DECEMBRE 1940

Keti Irubetagoyena est résidente de Châtelus-le Marcheix mais aussi directrice artistique du théâtre VARIABLE n° 2 et enseignante-chercheuse au Centre Dramatique Supérieur d'Art Dramatique.

En tournée en Limousin (Centre de la mémoire Oradour-sur Glane, Archives départementales de la Haute-Vienne...), elle nous propose d'accueillir son spectacle **Jouer l'archive, octobre-décembre 1940**, qui est né des minutes d'une réunion de décembre 1940 à Vichy définissant le « statut des juifs » en France, travail effectué en collaboration avec des historiens dont Marc Olivier Baruch qui sera présent pour animer le débat après une séance de 45 minutes.

En voici le synopsis :

Décembre 1940, de hauts fonctionnaires d'Etat discutent des modalités de mise en application de la loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des juifs ; 3 jours plus tard, toute personne désignée comme « israélite » se verra exclue de la fonction publique.

Les archives de cette réunion ont été conservées aux Archives Nationales ; curieusement, elles donnent à entendre un dialogue aux airs de vaudeville, malgré la « qualité » des diverses personnalités (représentants d'Etat de l'Instruction Publique, des Colonies, des Finances...) et la gravité du sujet ; consécutivement, la machine technocratique se mettra en marche et l'atrocité des actes qui en découleront n'échappe plus à personne. Insérées çà et là, de brèves biographies racontent aussi les carrières que ces hommes et cette femme eurent après la guerre.

Ce sujet est malheureusement encore d'actualité et il n'est pas trop de l'aborder ici et ailleurs.

Rendez-vous le 17 janvier à 20h
salle polyvalente, Espace Jean-Pierre Fanaud
Entrée libre

Lettre d'informations éditée par la mairie de Bénévent l'Abbaye
1, rue Sarrazine • 23210 • BENEVENT L'ABBAYE
Directeur de la publication : Emmanuel Dignac
Equipe rédactionnelle : A. Mavigner / O. Richard / Y. Josset / A. Pruvost / A. Legrand / E. Dignac
Conception, impression : graal communication • St Goussaud
Crédit photos : mairie de Bénévent, ACPB, Graal, Depositphotos, TDL
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier recyclé certifié FSC
Reproduction même partielle interdite - janvier 2024

Contact : mairie.benevent@gmail.com

Bulletin disponible à la mairie et l'Office de Tourisme et distribué gratuitement à l'ensemble des résidents de la commune.

Vers un ORPEA généralisé ?

Nous avons tous été outrés par les traitements faits aux personnes âgées dans certains établissements d'hébergement privés.

Sommes-nous à la veille de connaître, pour d'autres raisons sans doute, les mêmes insuffisances dans les établissements publics, sous la tutelle faut-il le rappeler de l'Etat et des départements ?

Dans le pays, **85% des Ehpad sont en déficit** et ceux de la Creuse ne sont pas en reste. La situation du nôtre, qui offre beaucoup de services et qui apparaît comme un des tout meilleurs du département, est difficile, accumulant les déficits depuis 3 ans à tel point que les réserves sont épuisées.

Les raisons sont multiples : l'inflation qui touche de nombreux secteurs, notamment l'alimentaire, la crise de l'énergie qui impacte les notes de chauffage et d'électricité, l'évolution du taux du livret A sur lequel est indexé le prêt réalisé à la construction du nouvel établissement, les conséquences du Covid et du Segur de la Santé qui ont provoqué des hausses de salaire et l'attribution de primes, ô combien méritées mais hélas non compensées dans les dotations de l'Etat...

Il y a déjà plus d'un an, le directeur et moi-même alertions nos tutelles sur les difficultés à venir et n'avons cessé de les harceler depuis.

L'Etat réagit, certes, à coup d'enveloppes exceptionnelles (300 000 € pour Bénévent), mais elles ne règlent pas le problème de fond.

La réponse du département est carrément désespérante : *ça ira mieux en 2024, les prix de l'énergie vont baisser, l'inflation va refluer* écrit la présidente ! Alors que nous demandions une augmentation intermédiaire du prix de journée au 1^{er} juillet, pour limiter un peu la casse, elle nous oppose un refus, *la situation n'étant pas dégradée* écrit-elle !

Nous n'ignorons pas qu'elle aurait un impact sur les finances du conseil départemental, héritier malheureux de la compétence « social », cadeau empoisonné, plus encore dans la Creuse. Cela justifierait-il de laisser aller à vau l'eau les établissements d'hébergement, pour des aînés souvent dépourvus d'autres solutions ?

La situation ne peut perdurer, il y a maintenant urgence !

Malgré ce marasme ambiant dans ce monde qui bout, le conseil municipal et moi-même souhaitons à chacun d'entre vous beaucoup de moments de franche amitié, de plaisir, de paix et de concorde.

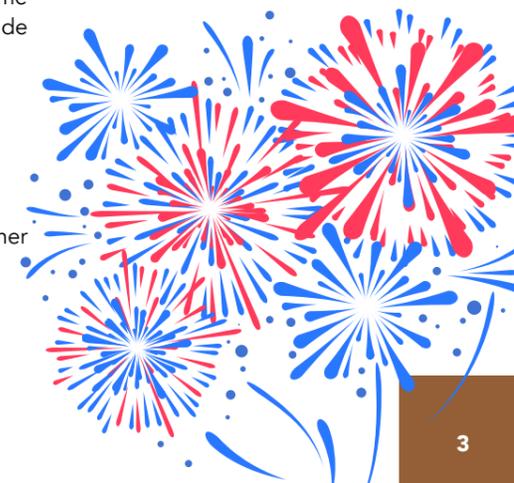
Bonne année 2024.



Au sommaire

Soirée théâtrale	p.2
Editorial	p.3
Le Pôle Santé	p.4
Abbaye : les recherches	p.5
Maison des Patrimoines	p.6
Bénévent accueille	p.8
Le point sur l'éducation	p.10
Du nouveau chez les vétérinaires	p.13
Tour du Limousin : les retours	p.14
Bénév'en Fête, la première	p.16
ACPB, les Musicales	p.18
Basket à Bénévent	p.19
Ent. Richard à l'honneur	p.20
L'Assif avec vous	p.21
Il y a 100 ans...	p.22
Pêle-mêle	p.23

André Mavigner



Bénévent fait face au «désert médical» !

Comparée à bon nombre de communes du département, l'offre médicale à Bénévent n'a pas à rougir. Malgré quelques aléas ces dernières années sur la médecine généraliste, la commune a toujours investi pour apporter à ses administrés une offre cohérente et la plus complète possible.

Le Pôle Santé va enfin voir le jour pour permettre de consolider et accroître les structures d'accueil nécessaires à notre commune.



Ne refaisons pas l'histoire, la commune de Bénévent n'avait pas été intégrée au réseau de santé du territoire par l'ancienne communauté de communes, organisé autour des maisons de santé de Marsac, Grand-Bourg et Fursac.

Pourtant, des professionnels, sans parler de la santé animale où il est exceptionnel de compter 5 vétérinaires (pour lesquels tous les investissements ont été portés par l'initiative privée), exercent ici et pas des moindres : un médecin, dont l'organisation actuelle est insuffisante mais qui s'implique énormément aux côtés des élus pour construire un projet structuré, un cabinet dentaire (c'est tellement rare en milieu rural), 3 infirmières omniprésentes, dont les conditions de travail ne sont pas optimales, une pharmacie récemment modernisée, dynamique et très impliquée aussi.

Le conseil municipal a toujours été convaincu que ce tissu justifiait l'aménagement d'un pôle de santé, qui pourrait héberger certains d'entre eux et accueillir d'autres professionnels.

C'est ainsi qu'il a été décidé, dans un premier temps, de faire l'acquisition du cabinet vétérinaire de la Place de la République, puis de recruter un cabinet d'architectes.

Il est briviste : DPA, associé à INGEPOL de Limoges (coût de la prestation : 74 400 €).

Le projet, qui consiste au réaménagement et à l'extension de l'ancien cabinet vétérinaire, a mûri, le temps pour nous de partir à la pêche aux subventions. Et même s'il a fallu user de notre pouvoir de conviction tant l'affaire était mal partie, elle a été bonne.

L'Etat nous a accordé 331 006,88 € (40 %) au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), 111 045,60 € (13,42%), au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), le Conseil départemental 50 000 € au titre de son Plan Santé (6,04%) et 45 571 € au titre du programme Boos'ter (5,51 %) qui avaient été affectés à la communauté de communes, mais non utilisés, et dont elle a sollicité le transfert à notre profit.

Sur un projet chiffré à 827 517,21 €, il reste néanmoins 35% à la charge de la commune, soit 289 893,73 €. Mais le conseil avait été avisé en anticipant l'augmentation des taux d'intérêt et en réalisant un prêt dès février 2022 au taux exceptionnel de 0,86%.

Les entreprises retenues

- Terrassement-Vrd-Espaces verts : BTP TRULLEN, (Guéret) : 35 646,88 €
- Démolition -Désamiantage : 3D PROTEC (La Croisière) et LTP (Bonnac la Côte) : 44 900 €
- Gros-Œuvre : CHAPTARD CONSTRUCTION (St Sulpice le Guérétois) : 140 611,89 €
- Ravalement : AEM CONCEPT (Limoges) : 32 630,24 €
- Charpente bois-Ossature bois-Bardage : ABAUX (La Trimouille) : 70 225,44 €
- Couverture-Zinguerie-Etanchéité : GRIZON (St Pierre Chérignat) : 77 053,32 €
- Menuiseries extérieures bois : NAUDON-MATHE (La Souterraine) : 67 929,12 €
- Menuiseries intérieures bois : CREUSE AGENCEMENT (Guéret) : 34 653,89 €
- Plâtrerie-Isolation-Faux-plafonds : VILLEMONTAIL (Couzeix) : 88 202,21 €
- Revêtements céramiques et sols souples : SOGEB MAZET (Montluçon) : 32 749,63 €
- Peinture : VILLEMONTAIL : 20 814,59 €
- Electricité : PAROTON (Guéret) : 36 500 €
- Chauffage-Ventilation-Plomberie-Sanitaire : PAROTON : 59 500 €
- Contrôle technique (5 800 €) et SPS (3 150 €) : SOCOTEC

Un investissement total de près de 830 000 € mais avec «seulement» 35% à charge de la commune



ÉGLISE EN RECHERCHE

Dans notre précédent numéro, nous avons présenté les travaux réalisés par les étudiants de l'université de Quimper pendant leur campagne de relevés architecturaux du 16 au 21 mai. Ceux-ci sont venus nous rendre compte des premiers résultats lors d'une séance publique à la Maison des Patrimoines le 21 octobre.

Ce fut une après-midi très riche ouverte par Philippe Racinet avec la présentation de chacun des intervenants.

Arnaud YBERT, Maître de conférences en Histoire de l'Art à l'université de Bretagne Occidentale a évoqué le contexte et les objectifs scientifiques. Il reviendra plus tard dans le débat pour dire quel serait l'intérêt d'analyser les mortiers utilisés pour déterminer leur provenance, la chaux n'étant pas présente à proximité.

Théo DERORY, doctorant, a présenté les méthodes et outils scientifiques utilisés, notamment la technique de l'orthophotographie qui permet des mesures pierre par pierre desquelles il a pu extraire un certain nombre d'images en 3D.

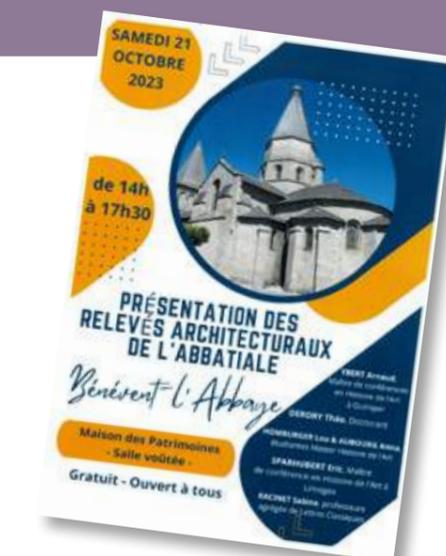


Lou HOMBURGER et Anna AUBOURG, étudiantes en master d'Histoire de l'Art ont pu faire «parler les pierres» pour déterminer les techniques et les différentes périodes de la construction (pierres affleurantes, traces d'échafaudage, trous de boulon, pierres de réemploi à proximité, etc), autant d'éléments qui constituent des témoignages infailibles.

Eric SPARHUBERT, maître de conférences en Histoire de l'Art à l'université de Limoges, qui rédige actuellement un article scientifique sur l'abbaye, a juxtaposé les plans de notre abbatale avec ceux de la collégiale du Dorat et en a relevé les nombreuses similitudes.

Enfin, Sabine RACINET, professeure agrégée de lettres classiques, a présenté une brève perspective historique à partir de la charte de fondation de l'église et du cartulaire de Bénévent dont elle vient de terminer la traduction.

Tout le monde s'accorde à dire que l'exploitation des travaux réalisés n'est pas terminée et qu'il sera nécessaire de les approfondir au cours d'autres campagnes pour faire toute la lumière sur les origines de notre si belle abbaye !



Les recherches se poursuivent pour faire toute la lumière sur les origines et l'évolution de notre si belle abbaye.



À fond, à fond !

Notre Maison des Patrimoines semble trouver son régime de croisière en regard de sa fréquentation et des très nombreuses critiques — élogieuses — du public !

Plus de 6 000 visiteurs, des expositions, des animations, des formations, des visites, des ventes, un salon du livre...

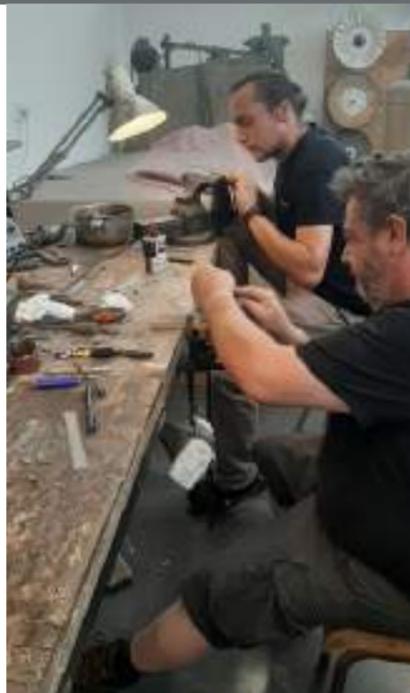
La variété de l'offre a pu séduire un large public qui en est le meilleur ambassadeur.

LES EXPOSITIONS DE 2023

- 15 avril - 5 mai : Martine Prunier et Pascal Bravin (photos)
- 1^{er} juin - 30 juillet : Joshua Rattray, artiste creusois proposé par le CAC 23 (Collectif des Artistes Creusois)
- 6 août - 1^{er} octobre : Rym Esseghier, jeune artiste tunisienne (proposée aussi par le CAC 23)
- 5 août - 3 septembre : Jean-Luc Bouchaud, dessinateur
- 6 - 30 septembre : Claudette Parinaud et Josette Pasquet, artistes-peintres amateurs
- 7 octobre - 4 novembre : Mirella Carreron, artiste-écrivaine (résidente de la Maison des Patrimoines)
- 1^{er} décembre - 27 janvier 2024 : Exposition itinérante des Archives Départementales de la Creuse « De la tête aux pieds », l'histoire du vêtement dans la Creuse complétée par les machines de confection de vêtements de Mohair de Lo, résidente elle-même de la Maison des Patrimoines.

ÉVÈNEMENTS 2023

- 16 et 17 septembre : accueil des Journées Européennes du Patrimoine
- 14 octobre : Journées Nationales de l'Architecture
Salon du livre
- 21 octobre : présentation des relevés architecturaux de l'abbatiale



ANIMATIONS

Les artistes ou artisans d'art de la Maison des Patrimoines ont encadré des groupes et dispensé des cours tout au long de l'année : La Forge de Max (coutellerie), Inès les Céramiques (poterie), Mirella Carreron (ateliers de dessin, notamment avec les écoles, animations pendant le salon du livre et en d'autres occasions), Nicolas Le Tron (cours de peinture et ateliers au collège), Christophe Poëncet (stages de sculpture, visites commentées de l'abbatiale).

LECTURE

La Maison des Patrimoines a eu le plaisir d'accueillir Isabelle Fruchart et Patrice Pujol (compagnie « Nous nous sommes tant aimés »), nouveaux voisins du village de Lurat, pour la lecture en 12 séances des « Trois Mousquetaires, sur 4 sites (Bessines, La Souterraine, La Celle Dunoise et Bénévent), lesquels ont poursuivi par des interventions en milieu scolaire avec les enseignantes de l'école primaire.



LES EXPOSITIONS DE 2024 (d'autres à venir...)

- 9 février - 10 mars : Annabelle Dronne, « Résiliences »
- 12 avril - 12 mai : Martine Prunier, photos
- 31 mai - 29 juin : Nicolas Le Tron et Marie Jo Dilly, peinture et sculpture
- 13 septembre - 20 octobre : Alain Fourignon et Pisticini, « Chemins de Compostelle »



ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

Bénévent continue à intéresser des élus ou des techniciens d'ailleurs, particulièrement pour le Scénovision et la Maison des Patrimoines ; preuve en est, nous recevons régulièrement des délégations :

- **6 juillet** : visite importante de la région Nouvelle-Aquitaine conduite par **Laurence Rouède**, Vice-présidente en charge du développement et de l'équité des territoires et des contractualisations qui fit le tour du Scénovision, des jardins de l'abbaye et de la Maison des Patrimoines avant de se rendre en mairie pour signer un **Contrat Territorial de Développement et de Transitions** avec les présidents des 3 communautés de communes de l'Ouest creusois, Pays Sostranien, Pays Dunois et communauté de communes Bénévent-Grand-Bourg.

Laurence Rouède, par ailleurs 1^{ère} adjointe au maire de Libourne, était accompagnée par les conseillers régionaux creusois, **Philippe Lafrique**, également Vice-président, **Marie-Hélène Michon** et **Geneviève Barat**.

Laurence Rouède est aussi présidente de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine qui a fait l'acquisition de « l'immeuble Joly » et l'a rétrocédé à la commune pour le seul montant des charges qu'il avait eu à supporter, sans inclure le prix d'achat d'origine.

- **14 septembre** : autre visite importante puisque nous avons accueilli **Christophe Bouillon**, président de l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires), qui finance de nombreux projets des collectivités, dont le poste d'animateur-coordonateur de la Maison des Patrimoines. Ancien député, Christophe Bouillon est maire de Barentin dans la Seine-Maritime (pour la petite histoire il a rencontré un couple de ses administrés, en vacances en Haute-Vienne, qui visitait au même moment la Maison des Patrimoines).

Il était accompagné des 2 sous-préfets de la Creuse, **Bastien Mérot** et **Gilles Pellegrin**. Il a pu alors nous rassurer sur la subvention de 15 000 € au titre des emplois VTA (valorisation Territoriale en administration) qui nous permet de recruter une nouvelle animatrice-coordinatrice.

- **9 novembre** : l'histoire est un éternel recommencement ! Il y a une vingtaine d'années, une délégation de notre communauté de communes s'était rendue à Murat-le-Quaire pour découvrir un concept que nous ne connaissions pas, le SCÉNOVISION. Vous connaissez la suite ! Murat-le-Quaire en avait créé 2 : La Toinette et la Grange de Julien (qui s'usent aussi et les élus se posent des questions pour leur devenir). Ironie de l'histoire, c'est Bénévent qu'a choisi **Jean-François Cassier**, le maire, pour échanger avec les élus locaux et les responsables du tourisme à la communauté de communes.



1^{er} SALON DU LIVRE DE BÉNÉVENT

14 octobre 2023

22 auteurs et éditeurs
plus de 450 visiteurs
de nombreuses animations...

Organisée par l'association Sim'Arts, avec le soutien de la municipalité, l'association Benev'en Fête et la bibliothèque de Bénévent l'Abbaye, cette première édition se voulait généraliste avec des romanciers, des historiens creusois mais également de la littérature pour enfants, des ouvrages consacrés à la photo, des polars ou encore des techniques de pêches et des illustrateurs.

Pour agrémenter cette journée, Mirella Carreron auteure et illustratrice, résidente de la Maison des Patrimoines, proposait des lectures pour enfants.

Yves Josset et Frédéric Prunier proposaient des illustrations croisées « poésie et piano ».

Au total, 22 auteurs ou éditeurs qui ont répondu présents à cet événement ; plus de 450 visiteurs sont venus à la découverte des exposants majoritairement creusois car c'était le but de cette journée : faire découvrir les talents de notre département !

Le format « salon » et non pas « foire » a été apprécié autant par les visiteurs que par les auteurs dans un lieu qui, à l'unanimité, a contribué au succès rencontré. La réussite de ce projet encourage les organisateurs à renouveler la manifestation.



On attend la seconde édition !

ÉDUCATION : le point en ce début d'année



Avec une évolution toujours à la baisse de sa population (de 123 584 habitants en 2009 à 113 106 en 2023, soit 2 fois l'indice de vieillissement moyen français selon l'INSEE) et une moyenne d'âge de presque 49 ans, la Creuse ne fait pas figure de « bon élève » en terme démographique.

Pourtant, son tissu éducatif — et les résultats scolaires afférents — se porte bien avec des moyennes égales, voir supérieures, à la moyenne académique et nationale.



Actions passées et à venir



Particulièrement attachée à la qualité de l'enseignement, la commune de Bénévent fait figure de bon élève au sein du département, malgré les difficultés financières pour mettre en œuvre les actions éducatives.

Cet article est l'occasion de récapituler les différentes actions menées en 2023 ainsi que quelques projets « dans les cartons ».

• **Travaux** : Les classes de Mme CLOT et Mme MOREAU ont été refaites (peinture, sols) ainsi que la salle derrière la classe de Mme CLOT.

• **JMF** : 2 spectacles seront proposés cette année pour les élèves du CP au CM2 à la salle polyvalente de Grand-Bourg :

- « Cavalcade en Cocazie » le lundi 8 janvier 2024 le matin
- « Le Pompon » le vendredi 22 mars 2024 l'après-midi



Cavalcade en Cocazie ; Rédér Nouhaj ©Sigrid Daune

• **USEP** : les rencontres ont repris avec l'école de Grand-Bourg pour les élèves du CP au CM2 :

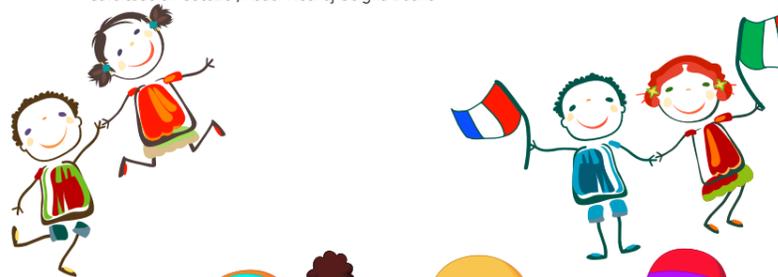
- 17/11/2023 : rencontre jeux collectifs
- 19/03/2024 : rencontre endurance au stade de Marsac
- 20/06/2024 : rencontre athlétisme au stade du collège de Bénévent.

Une randonnée pédestre devrait avoir lieu mais la date n'est pas connue.

• **Module natation** :

- Les CE1/CE2 et CE2/CM1 se sont rendus à la piscine de La Souterraine les mardis matin du 19 septembre au 19 décembre.
- Les CP et la classe de CM2 se sont rendus à la piscine de La Souterraine les jeudis après-midi du 21 septembre au 21 décembre.

Les équipes éducatives proposent chaque année de nombreuses activités et sorties périscolaires qui participent à l'éveil et au lien social.



• **Un projet** avec les artistes de la Maison des Patrimoines ainsi qu'avec Isabelle Fruchart et Patrice Pujol va se tenir cette année. Le thème sera l'Italie et l'histoire sur les origines du bourg de Bénévent.

Ce projet débutera en janvier 2024. Une représentation aura lieu en fin d'année au mois de juin. Le financement sera normalement pris en charge par le dispositif « Notre école, faisons là ensemble » (dispositif selon lequel l'éducation nationale aide au financement des projets mis en place par les équipes enseignantes, soit environ 10 000€).

• Pour rappel, Bénévent est jumelé depuis le printemps 2023 avec la ville de Benevento en Italie. Un échange entre une école de Benevento et l'école de Bénévent va s'effectuer. Les enseignants des deux écoles montent le projet. La finalité sera un déplacement en Italie pour aller rencontrer les élèves de cette école.

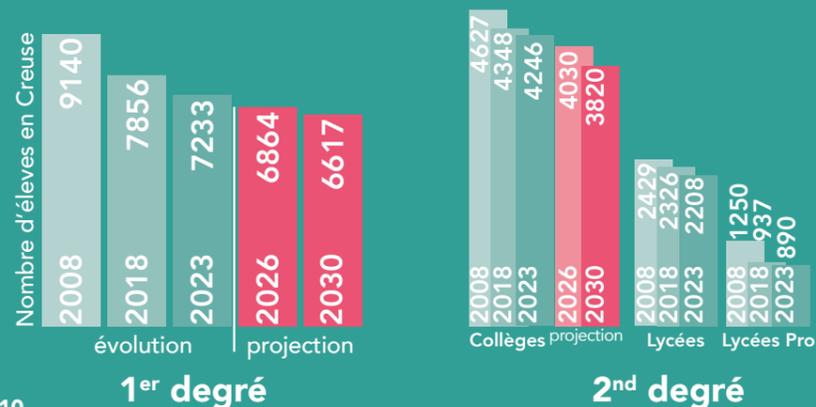
• **Liaison CM2-6^{ème}** : la réunion école-collège a eu lieu le jeudi 12 octobre 2023. Une journée d'immersion aura lieu le 17 mai 2024. Les élèves de CM2 bénéficieront également d'une intervention du professeur d'allemand (plusieurs séances à partir de janvier).

Les élèves de CM2 ont participé au cross organisé par le collège, le mardi 17 octobre 2023 : grand succès, très apprécié des élèves : une expérience à reconduire. Ils se sont confrontés aux élèves de l'école de Grand-Bourg et ont trôné les podiums en garçons comme en filles !

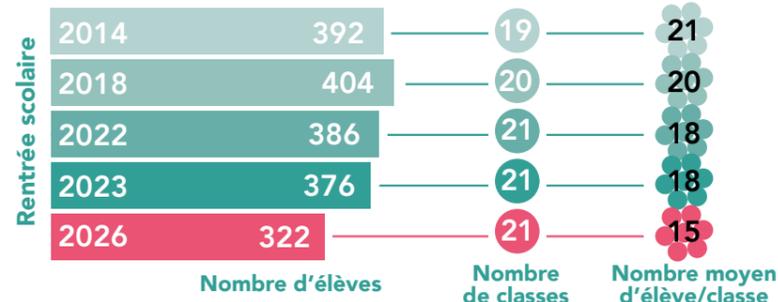


Quelques chiffres

Les effectifs de scolarité en Creuse



Les chiffres pour les 6 écoles de Bénévent Grand-Bourg



Merci !

L'association des parents « La Récréation » a versé la somme de 4 500€ pour chaque école. Les sommes perçues permettent de financer les projets et les activités éducatives tout au long de l'année.

Bon à savoir : vous pouvez retrouver le menu de la cantine chaque semaine sur la page Facebook de Bénévent.



Depuis juin dernier, l'école de Bénévent est dénommée **Ecole Germaine et Hubert Aureix** en hommage à ce couple d'instituteurs pour son engagement à servir les intérêts de notre commune.

École Germaine et Hubert Aureix

Il n'y avait plus de trace de la famille Aureix à Bénévent, si ce n'est dans le souvenir des plus anciens qui l'auraient connue rue Péliçon Fontanier, si ce n'est le caveau de famille qui témoigne de leur attachement à notre cité et qui s'était ouvert en juillet 2022 pour accueillir Madeleine, épouse Aumâtre, décédée dans le Loiret peu après son 100^{ème} anniversaire.

Madeleine était la fille de Germaine et Hubert Aureix, **un couple d'instituteurs qui a marqué notre commune** : elle fut la première directrice du collège alors que lui, maire, s'est beaucoup investi — avec le conseiller général de l'époque, Gustave Parlon — pour en obtenir et réaliser sa construction. Enseignants « 3^{ème} république », ils avaient l'un et l'autre la laïcité chevillée au corps et furent des militants républicains sans concessions.

Mobilisé pendant la 1^{ère} guerre et témoin du massacre de sa compagnie, il n'était pas resté sans activité au cours de la seconde, touché encore par la perte d'un neveu dans le massacre du bois du Thouraud. La mémoire locale rappelle parfois le rôle qu'il aurait eu en 1944 pour protéger certains qui auraient fait le mauvais choix dans ces moments sombres de notre histoire.

Hubert Aureix fut élu maire en 1947 au décès de Pierre Bonneau, réélu par la suite, mais, bien que les électeurs bénéventins lui accordèrent à nouveau leur confiance, sa liste fut devancée par celle d'Alexandre Périgaud en 1959.

Germaine et Hubert Aureix méritaient que l'on se souvienne de leur engagement pour notre cité. Le conseil municipal a choisi d'associer leur nom à celui de l'école primaire, qui n'en avait pas, comme un signe que cette place les attendait et qu'elle leur était due.



Vétérinaires : du nouveau !

Ka'Line Thérapie, le bien-être animal

Hydrothérapie, électrosimulation, laser thérapeutique, ultrasons, massages, exercices et parcours de proprioception... avec ses nouveaux services de soins en physiothérapie, **le Cabinet Vétérinaire des Tanneries va choyer nos animaux de compagnie !**

Les indications de la physiothérapie sont nombreuses : rééducation post-opératoire, arthrose, œdème, renforcement musculaire, soulagement de la douleur, notamment chez les animaux vieillissants...

Face à une demande croissante, le Cabinet vétérinaire a franchi un cap en fin d'année 2023 pour s'équiper d'une toute nouvelle salle de balnéothérapie spécialement adaptée à nos amis les bêtes.



Cette offre vient en complément des services de consultation, chirurgie et hospitalisation, mais également d'exams en imagerie avec échographie et radiologie numérique, analyses sanguines et microscopiques.

Toute l'équipe apporte un soin particulier à chaque animal qui lui est confié (surveillance 24/24, interventions sous anesthésie fixe ou gazeuse, suivi...), raisons pour lesquelles le Cabinet est membre des réseaux Vétokinés et CapDouleur.

Le Cabinet exerce aussi ses fonctions pour les animaux d'élevage (en cabinet ou en exploitation) tant pour les interventions chirurgicales que pour le suivi médical.

Enfin, l'activité équine n'est pas en reste puisque, au delà d'une passion personnelle pour les chevaux, nos véto officient tant en consultation médicale que pour l'accompagnement équin (vaccination, castration, identification...).

L'historique

Inauguré en 2013 sous l'égide des docteurs Labar, Smets, Athanassiadis, avec leurs assistantes Corinne et Catherine, le Cabinet des Tanneries se veut moderne et innovant avec radiologie numérique, échographie et laboratoire d'analyses, anesthésie gazeuse...

L'équipe s'étoffe d'un 4^{ème} vétérinaire en mars 2015 pour permettre le développement de l'activité de soins sur les petits animaux de compagnie, sous la responsabilité principale du Dr Karen Smets.

Son perfectionnement en formation continue, tant en médecine interne qu'en chirurgie, s'accompagne rapidement de l'acquisition d'équipements supplémentaires : endoscopie et laser thérapeutique.

En 2017, le Docteur Labar est remplacé par le Dr Vasile Balea en tant que 3^{ème} associé et, en 2022, le Dr Nicolas Evrain, salarié vétérinaire pendant 2 ans, s'associe à son tour.

Dernièrement, le cabinet a été agrandi une seconde fois (après des premiers travaux en février 2020) pour créer une salle entièrement dédiée à la physiothérapie.

En 2021, Céline rejoint l'équipe de professionnels afin d'assister les vétérinaires sur les interventions et le suivi des petits animaux, activités en fort développement.

Parallèlement, et du fait de la tension sur la main d'œuvre vétérinaire en monde rural, l'activité des animaux de production n'a cessé de croître et a motivé l'embauche d'un 5^{ème} vétérinaire au printemps 2023 en la personne de Philippe Citerne, ancien interne de Pathologies des ruminants à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

Le suivi de reproduction, les audits d'élevage et le suivi sanitaire permanent complètent l'offre de soins sur les ruminants, initialement principalement basée sur la gestion des urgences (soins aux veaux et gestion des mises-bas).



Contact :
Cabinet vétérinaire des Tanneries
34 rue des Tanneries
23210 Bénévent l'Abbaye

vetosdestanneries@gmail.com

Tél : 05 55 80 00 26

Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Consultations sur rendez-vous

www.vetosdestanneries.com

**Le service de garde est assuré 7j/7
et 24h24 en cas d'urgence**

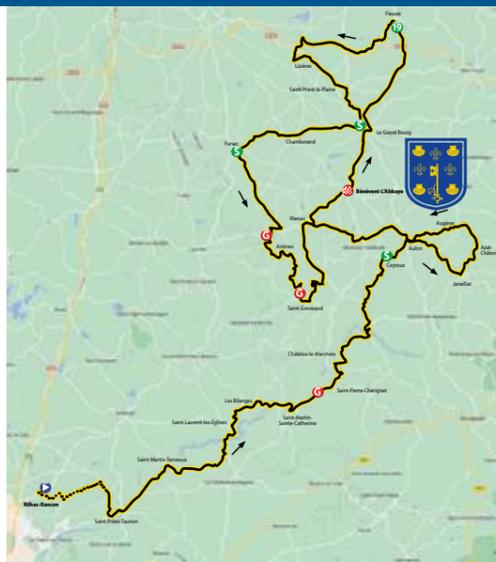
15 août 2023 **SUCCÈS TOTAL !**

Le mardi 15 août dernier, notre cité a connu un moment mémorable... et intense !
Le Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle-Aquitaine a nécessité un travail de logistique et d'organisation considérable, mené de bon train par les différents bénévoles et professionnels pour que cette épreuve — aux allures de grande fête — soit à la hauteur de son succès.

C'était une première, Bénévent était ville-arrivée du Tour du Limousin Périgord Nouvelle-Aquitaine. Cette 1^{ère} étape partait de Rilhac-Rancon et visitait les 16 communes de la communauté de communes Bénévent-Grand-Bourg, laquelle avait rendu possible cette journée en prenant à sa charge 50% du coût de l'opération.

Mais nous ne remercions pas ça tous les ans tant cette organisation est lourde, malgré les compétences et la disponibilité de l'équipe de bénévoles qui accompagne l'organisation !

Une 1^{ère} étape
de 165,7 Km
particulièrement
sportive



**Tour
du Limousin - Périgord
NOUVELLE - AQUITAINE**

Romain GRÉGOIRE
(Groupama - FDJ)
vainqueur du Tour du
Limousin 2023 avec
un temps total de
17h08'03"



«Va y Grégré !»

Romain Grégoire a confirmé lors de cette étape tout le potentiel qu'on lui accorde déjà.

Révéle en 2022 dans les catégories « Espoirs » (Champion de France de cyclo-cross, vainqueur de Liège-Bastogne-Liège, de la Flèche Ardennaise, d'étape au Tour de l'Avenir) il a rapidement fait naître de grands espoirs dans les rangs professionnels (8^{ème} en Italie de la prestigieuse Strade Bianche, vainqueur des 4 jours de Dunkerque).

Il triomphe à Bénévent, gagne le surlendemain à Bort les Orgues et remporte cette édition du Tour devant Benoît Cosnefroy, le vainqueur 2019.



Des journées de
préparation et
d'installation, près
d'une centaine de
personnes mobilisées

Quelques chiffres pour vous en rendre compte :

- 700 barrières à rassembler, installer le matin, retirer après la course et ramener dans les communes qui les avaient prêtées : Guéret, Sainte-Feyre, Dun le Palestel, Ambazac. Mission impossible sans le concours des entreprises amies dont les véhicules de transport furent mis à contribution : HMP Hervé Poulain, Romain Beauchet, MC 2000 Pierre Fiedler, Thomas Grizon (St Pierre Chérignat).
- Installation du village d'accueil, des cars -podium
- Installation et transport d'un podium pour l'accueil des journalistes de la Chaîne « L'Equipe » (prêt de La Souterraine)
- Location et installation de sanitaires
- Mise en place d'un poste de secours, d'un local médical (contrôle antidopage), d'un local administratif
- Mise en place de parkings (bus des équipes, directeurs sportifs, caravane, officiels...)
- 80 paniers-repas pour les organisateurs à midi
- 30 signaleurs aux carrefours
- Mise en place de 2 buvettes par l'association Bénév'En Fête
- Sandwichs le soir pour les bénévoles du TDL (25) qui, après le démontage partaient à Treliçac en Dordogne réinstaller tout le matériel
- Apéritif d'honneur et repas du soir (180 convives)

Tout cela a nécessité le concours de près d'une centaine de bénévoles, certains avec leur matériel (tracteurs Legrand et Ragain), d'entreprises locales (Ecap Services, Paroton ...), de nos services techniques municipaux, toujours actifs et très engagés.

La récompense !

Cette récompense, c'est avant tout le succès de la journée et l'engouement populaire qu'elle a suscité.

Beaucoup de monde sur les routes, plus de 3000 spectateurs nous dit-on sur la ligne d'arrivée, plus de 3 heures de direct à la télévision, sans oublier des conditions atmosphériques optimales et, évidemment, la voix et le professionnalisme de Daniel Mangeas.

Romain Grégoire gardera aussi une belle image de Bénévent par le tableau offert par Jean-Luc Bouchaud.

Bref, que de gens heureux !

**Romain Grégoire
et Daniel Mangeas,
face caméra !**





Ça promet !

Grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles motivés autour de sa présidente Mathilde, l'association Bénév'en Fête a réussi son pari de poursuivre et renouveler la fête patronale du village.

Le plein d'animations, pour tous les goûts et sous le soleil !

Ça pète à Bénévent

Du 18 au 20 août dernier, notre centre-bourg s'est donné des airs de fête au rythme des nombreuses animations de la St Barthélémy.

S'appuyant sur les réussites des précédentes *Moutonnades*, les badauds venus en nombre ont pu profiter d'activités variées : brocante, marché de producteurs, concerts, animations de rue, bandas, trail, randonnées, olympiades...

Pour compléter un programme déjà riche, les visiteurs ont pu réjouir leurs papilles en dégustant la génisse à la broche avant de se balader dans la fête foraine en attendant son immanquable et reconnu spectacle pyrotechnique.

Bœuf à la broche...
Va t'il suffir pour tout le monde ?



Bénév'en Fête, ce n'est pas que la fête de la St Barthélémy...

L'association s'est déjà illustrée par son implication lors de l'arrivée du tour du Limousin le 15 août dernier avec la partie « restauration - buvette ».

Les membres de Bénév'en Fête ont également participé à l'organisation du premier salon du livre à Bénévent l'Abbaye en proposant leurs compétences en matière de logistique.

Plusieurs idées sont en réflexion pour 2024 : concours de tarot, fête de la musique, trail, marché de Noël... un programme alléchant en perspective.

Bonne et longue vie à Bénév'en Fête !



Le mot de la présidente

L'investissement considérable de tous les bénévoles mais aussi de la municipalité, de l'office de tourisme, des commerçants sans oublier les nombreux partenaires a permis de montrer que notre petite cité a vraiment du caractère !

Nous pouvons estimer que cette première édition fut une réussite même si nous avons identifié quelques pistes d'amélioration... pour l'année prochaine !

Et oui, il est évident que nous souhaitons inscrire ce rendez-vous dans le temps. Grâce à ce succès et des résultats financiers très encourageants, nous sommes déjà en réflexion pour de nouvelles animations pour l'édition 2024...en essayant de surprendre encore davantage les participants !

Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des bénévoles impliqués sans qui ces bons moments partagés n'auraient pas pu avoir lieu et j'invite toutes les personnes motivées à nous rejoindre pour faire partie de cette belle aventure.

Soyons fous, osons !!!

Mathilde COLLIN
Présidente de l'association





BASKET BALL LA FIERTÉ DU TRAVAIL ACCOMPLI

L'ALBB se porte bien, même très bien !

Un nombre croissant d'adhérents, des équipes motivées, des bénévoles engagés et des projets plein la hotte...

Le basket comptait 170 licenciés en 2022/2023 (un record !) ; ils sont déjà 171 fin décembre ! Dans le détail cela fait : 42 enfants de 10 ans et moins, 68 adolescents entre 11 et 18 ans, 52 adultes avec un nombre croissant de filles sur l'ensemble des catégories (70 au total et 9 seniors participant au basket santé). Le basket creusois est en plein essor et l'Amicale Laïque Bénévent Basket contribue à cette montée en puissance. La communauté de communes Bénévent / Grand-Bourg est le premier territoire de Creuse au ratio licenciés par habitants et de loin : 25 basketteurs pour 1 000 habitants. C'est moitié moins pour le deuxième La Souterraine et dix fois moins pour le troisième !!! Notre club, qui anime le territoire chaque mercredi et chaque samedi, pourrait espérer reconnaissance et soutien de la Communauté de communes Bénévent / Grand-Bourg...

13 équipes entraînées et encadrées chaque semaine !

Heureusement l'ALBB peut être fière de ses bénévoles sans qui rien ne serait possible. Pas moins de 13 équipes sont entraînées et encadrées chaque semaine : trois pour l'école de basket, une U13 filles, une U13 garçons, une U15 filles, deux U15 garçons, une U18 filles, une senior filles, deux seniors garçons sans oublier celle du basket santé !!! Alors que le club s'était rapproché de La Souterraine (CTC Ouest Creuse) il y a une dizaine d'années pour arriver à constituer une équipe dans chaque catégorie, chaque club en compte désormais une. Certes, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances : les seniors filles ont un petit effectif et, avec les nombreuses blessures, elles viennent seulement d'accrocher leur 1^{ère} victoire en régionale 2. Les garçons 1 espèrent toujours remonter à ce niveau mais comptent déjà 3 défaites à la moitié du championnat. La route sera longue pour atteindre les objectifs ... Chez les jeunes, la base est donc importante avec des effectifs florissants partout même si le niveau de jeu reste perfectible. Pour faire progresser ses jeunes, le club dispose de onze cadres formés ou en formation, sans oublier les nombreux membres du bureau actifs chaque week-end autour des terrains pour tenir une table de marque ou la buvette. Après le licenciement de Rémi DUMAS en 2022, l'ALBB a pris Axel DARDAILLON, un joueur du club, comme apprenti jusqu'en décembre 2024 ainsi que Vincent THEVENOT, lui aussi joueur du club de moins de vingt ans, comme service civique pour la saison. En effet, les seuls bénévoles ne suffisent plus à assurer l'encadrement d'une telle structure. Côté finance, si le service civique représente une charge minimale (500€ pour une mission de huit mois), la formation d'un apprenti salarié représente un coût de 14 000 € à se partager avec La Souterraine sur deux saisons. L'an dernier, l'ALBB a enregistré un déficit de 3 000 € pour un budget avoisinant les 50 000 €. Il vise cette année l'équilibre malgré le solde du licenciement de 2022 s'élevant à 3 500 €. Il espère l'atteindre car les conseillers départementaux ont enfin répondu favorablement à une demande de subvention. La municipalité accompagne toujours le club et surtout les partenaires privés sont toujours là. D'autres les ont également rejoints.

ACPB

L'Association Culturelle du Pays de Bénévent

Renseignements / réservations :

• Office de tourisme de Bénévent l'Abbaye : 05 55 62 68 35

• Internet : musicales-benevent.fr

Contact : acpbenevent@gmail.com

Bilan 2023 Perspectives 2024

L'ACPB a proposé de nombreuses activités culturelles pour l'année 2023. Comme chaque année, l'ACPB a organisé une sortie-spectacle en transport en mini-bus ; la chorégraphie « La leçon » de la compagnie Pietragalla-Derouault au Centre Culturel de La Souterraine.

La 6^{ème} édition du festival les Musicales de l'Abbaye, qui s'est déroulée du 6 au 12 août dernier, vous a proposé une programmation pour le moins originale :

- une soirée cinéma-muet avec la projection du film « Le mécano de la Générale » de Buster Keaton accompagné en direct à l'orgue par Uriel Valadeau,
- un concert de tango argentin avec le talentueux Quatuor Caliente autour de la musique d'Astor Piazzolla,
- une soirée Cabaret-swing avec la troupe « Les Mademoiselles » qui nous a permis de nous plonger dans l'atmosphère des clubs New-Yorkais des années 30,

- enfin un concert de chant et orgue avec Ariane Zanatta et Coralie Amedjkane dans un beau programme de musiques du 19^{ème} siècle.

Ce festival conserve encore cette année une bonne fréquentation pour chacune des soirées proposées. Nous avons pu ouvrir notre programmation à de nouveaux répertoires comme la musique de cinéma, les grands thèmes de jazz de l'entre-deux guerres ou encore la musique argentine. L'ACPB proposait enfin une journée à la mi-septembre à Moulins pour la visite du Centre National du Costume ainsi que du Prieuré de Souvigny.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la 7^{ème} édition des Musicales de l'Abbaye aura lieu **du 7 au 13 août 2024** avec une programmation tournée vers la musique vocale.

Programmation 2024

Concert Schütz – Ensemble Madrigal
dimanche 10 mars à 16 h à l'église de Bénévent
direction musicale : Jean-Christophe Gauthier

Le programme du concert comporte un échantillon des plus belles pages d'Heinrich Schütz, compositeur allemand essentiel du XVII^e qui a non seulement marqué son époque mais dont l'oeuvre a exercé une influence déterminante dans l'évolution de la musique occidentale. Le concert de l'Ensemble Madrigal avait rencontré un vif succès dans le cadre des Musicales 2022.

Concerts-sorties :

Juliette - Chansons de là où l'œil se pose
vendredi 29 mars
Centre Culturel Yves Furet à la Souterraine (départ Bénévent 19h45)
De son vrai nom Juliette Nouredidine, la chanteuse parisienne commence sa carrière bien avant la sortie de l'album à succès Assassins Sans Couteaux, qui la révèle au grand public en 1998. Auparavant, pas moins de six albums dont la moitié enregistrés en public ont déjà paru depuis ses débuts en 1987, un parcours sans faute où la qualité des compositions compte autant que les textes truculents dont elle garnit ses chansons.

Blues – Trio Jean-Jacques Milteau
samedi 13 avril
Salle Apollo à Dun le Palestel (départ Bénévent 20h15)
Quand trois créateurs d'exception se lancent dans une série d'explorations jubilatoires en s'appuyant sur l'univers du blues acoustique et les mariages sonores inédits naissant de leur rencontre... Harrison Kennedy, Jean-Jacques Milteau, et Vincent Segal inventent et s'amuse, rendent hommage sans jamais sombrer dans la nostalgie.



Une sacrée récolte

Au-delà des valeurs sportives, l'ALBB développe des valeurs citoyennes et humanistes. A ce titre, elle est fière de son engagement auprès du Secours Populaire et elle a le plaisir de présenter la magnifique récolte de jouets effectuée par les jeunes du club au profit du Père Noël Vert.



L'entreprise RICHARD est (encore) à l'honneur

Soirée de remise des Trophées Des Entreprises de la Creuse
Le 23 novembre 2023



Ce n'est certes pas la 1^{ère} fois — et elle a connu des distinctions plus prestigieuses —, mais cette reconnaissance locale doit faire chaud au cœur de Joël Richard et émouvoir sans doute Marco.

C'était le 23 novembre à Guéret, la soirée consacrée au Trophées des Entreprises, organisée conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie et le journal La Montagne.

15 entreprises creusoises se comparaient dans 5 catégories :

- 1. **Elles se lancent** : l'ambition de relever de nouveaux défis
- 2. **Elles s'engagent** : à la fois plus vertes et plus humaines
- 3. **Elles innovent** : leur devise : inventer et se pérenniser
- 4. **Elles rayonnent** : leur savoir-faire unique s'exporte loin
- 5. **Elles forment, elles recrutent** : la transmission assure leur réussite

C'est dans la 4^{ème} catégorie, et pas la moindre, que l'entreprise Richard a été primée, pour, bien évidemment la fabrication des bardeaux de châtaignier, ceux-là même que l'on retrouve sur de nombreux monuments historiques, à commencer par le prestigieux Mont Saint-Michel et tant d'autres en France, parfois même hors de nos frontières. D'ailleurs, il est à noter que les piquets de châtaignier s'exportent jusqu'en Hollande.

La lutte n'était pas gagnée car l'entreprise Richard faisait face à 2 concurrentes redoutables :
- Catherine Evrard, de l'Atelier Terre Dunoise de Bussière-Dunoise, qui maîtrise parfaitement la technique de la céramique sigillée et exporte ses productions jusqu'au Japon.

- Manon Marcelot, qui a créé son atelier et sa propre marque de maroquinerie à Noth et s'installe sur le marché du luxe à la Villa Noailles à Hyères ou au Printemps Hausmann à Paris.

Quel beau podium !

Et quelle autre satisfaction de voir que l'atelier de coutellerie d'Art Lou Creuse d'Azat-Châtenet, tenu par Grangette père et fils, a décroché le **Coup de Cœur du Jury** pour la personnalisation des manchons des couteaux par apposition de granite grâce à un outil de concassage électrique fabriqué maison !

Belle récompense pour ces créateurs extraordinaires qui fabriquent eux-mêmes l'acier de leurs lames au village d'Erenas.

Joël Richard vainqueur de la 4^{ème} catégorie



ASSIF AIDER LES AUTRES, C'EST NOTRE METIER

ASSIF : proximité et sérieux

Association Service Intérim Famille

Une structure reconnue et indispensable pour le maintien à domicile

Créée en 1992, cette association d'une quarantaine de salariés et présente au quotidien sur notre territoire, évolue :

■ Un nouveau bureau



Le 3 juillet 2023, un nouveau bureau a été élu par le Conseil d'administration :

- 2 Co-Présidents :
Marinette DELHOUME et Dominique MOUTAUD
- 1^{er} Vice-Président et 2^e Vice-Présidente :
André MAVIGNER/Kelly PAULME
- Trésorier et Trésorière adjointe
Pierre MOREAU et Annick GASNET
- Secrétaire et Secrétaire adjointe
Micheline GUÉTANT et Hélène CAMPION

■ De nouveaux équipements



Réception de l'une des 3 voitures

Trois voitures Toyota Yaris hybrides ont été livrées fin septembre et viennent compléter la flotte des cinq véhicules attribués en juillet 2022. Ces voitures de fonction sont réservées aux salarié(e)s effectuant plus de 500 km par mois et qui en font la demande.

Fournir un outil de travail fiable et économique est la base de ce dispositif proposé par le Conseil départemental de la Creuse et la région Nouvelle Aquitaine. De plus, en collaboration avec le Conseil départemental, l'ASSIF vient d'acquérir une voiture sans permis qui permettra à un(e) salarié(e), ne possédant pas le permis B, d'être mobile.

■ Des équipes renforcées

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ASSIF souhaite gagner en autonomie et redonner du pouvoir de décision aux professionnels de terrain : cinq équipes autonomes de 5 à 8 salarié(e)s vont progressivement être créées.

Chaque équipe est constituée sur une base géographique de manière à réduire les déplacements et le nombre d'intervenants au domicile des bénéficiaires. Cette démarche permet d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs ainsi que la qualité de nos services.

Quatre équipes sont actuellement opérationnelles :

- La Montagne sur le secteur de Châtelus-le-Marcheix/St Goussaud,
- La Vallée de l'Ardoir sur le secteur de Ceyroux/Vieilleville,
- Les Petites Mains du Quotidien sur le secteur de Bénévent L'Abbaye,
- Les Aidants au Fil de l'Eau sur le secteur de Le Grand-Bourg.



L'équipe des Petites mains du Quotidien

La cinquième verra le jour prochainement sur le secteur de Fursac.

Pour contacter l'ASSIF, appelez le 05 55 80 15 61

IL Y A 100 ANS

Nous l'écrivons régulièrement sur nos courriers, nos documents administratifs, pour nos commandes en ligne... Mais que savons nous de l'origine du nom de la rue où l'on habite ?

Quand Jabely devient Faure...

■ Une donation qui veut changer la donne

Le conseil municipal réuni le 2 décembre 1923 est appelé à délibérer sur une question assez rare et tout autant agréable, s'agissant d'une donation.

Le maire cède la parole à Boissin, conseiller municipal et notaire de son état qui expose alors le fait suivant : « Mr Faure, demeurant actuellement à Châtelus-le-Marcheix et autrefois à Bénévent, lui a fait part de son intention de faire donation des biens qu'il possède à Bénévent pour contribuer aux frais d'hospitalisation des vieillards sans ressources des communes de Châtelus-le-Marcheix, Bénévent l'Abbaye et Saint-Goussaud. »

Il ferait donation de ces immeubles à l'hôpital-hospice de Bénévent à charge de les administrer et, après déduction des frais (impôts, réparations, droits et autres, prélèvements au profit dudit établissement pour frais de gestion) de répartir la rente par tiers entre les 3 dites communes de Châtelus-le-Marcheix, Bénévent l'Abbaye et Saint-Goussaud pour contribuer aux frais d'hospitalisation de leurs vieillards ou malades.

Mr Faure désirerait que pour commémorer cette donation une plaque fut apposée à l'hospice de Bénévent et que la rue qui passe devant les bâtiments faisant l'objet de la donation, désignée sous le nom de « rue Jabely », soit appelée « rue Faure ».

■ Quand Faure s'installe et que Jabely revient !

Le maire fait observer, en ce qui concerne Bénévent, que l'intention de Mr Faure étant bien de faire profiter de cette libéralité les hospitalisés de la commune de Bénévent, il serait préférable que le tiers qui reviendrait à Bénévent soit attribué directement à l'hôpital-hospice, cet établissement étant tenu de recevoir les hospitalisés de la commune en dehors des conditions de la loi du 14 juillet 1905 et du 14 juillet 1893, car autrement la question pourrait se poser de savoir qui paierait les frais de la donation, de l'hôpital-hospice, réel bénéficiaire, ou de la commune qui ne servirait que d'intermédiaire.

Après cette observation, le maire assure que le conseil estime que la donation de Mr Faure ne pourra qu'être acceptée avec reconnaissance.

La rue « Auguste Faure » était en gestation, la rue « Jabely » disparaissait pour réapparaître plus tard. Auguste Faure, qui devait être agent-voyer* et qui résidait à la fin de sa vie au village de Villemaumy, commune de Châtelus-le-Marcheix, avait souhaité que sa générosité soit remarquée.

A relire l'histoire, la décision du conseil municipal n'était pas injustifiée. Comme nous l'avons évoqué dans le précédent numéro, était-il autant opportun de rendre hommage à Romain Lardillier ?

* Fonction attribuée à une personne chargée de gérer les biens communaux, d'entretenir la voirie.



L'orgue enfin restauré

Denis Lacore, le facteur d'orgue dont l'entreprise est maintenant basée en Espagne, nous a fait languir avant d'intervenir sur l'orgue de l'église après les dégradations dont il avait été l'objet au cours des travaux antérieurs sur l'édifice.

C'est chose faite et c'était déjà un spectacle en lui-même qu'offraient Mr Lacore et son employé, occupés à ce travail minutieux de nettoyage des quelques 1 200 tuyaux !

Travaux rue MONTLHERY, c'est fini !

Difficile durant ces derniers mois de ne pas avoir remarqué les panneaux de déviation qui ornaient notre cité à l'entrée de la rue commerçante. Certes, les travaux ont duré et la déviation tout autant (créant de la gêne aux automobilistes mais aussi du confort aux riverains qui dénoncent sans cesse la vitesse excessive pendant que d'autres s'émeuvent du stationnement). Des travaux pour « la bonne cause » puisqu'il en allait de la sécurité publique.

La « maison Bouchard » a été démolie, le mur de soutènement de la départe-

Prix citron pour Orange

Orange a prévenu les mairies que l'entreprise allait déposer son réseau filaire ; pour ce qui concerne la commune de Bénévent ce sera dès le 1^{er} trimestre 2027. En clair, vous n'aurez plus de téléphone fixe. Certes, la grande majorité de la population possède un téléphone portable mais certaines personnes âgées en sont dépourvues. Il ne nous reste plus que 3 petites années pour nous préparer à cette évolution (qui, même si elle peut être gênante, ne constitue pas non plus une surprise).

«On marche sur la tête»

Nos agriculteurs sont en colère ! En cause, les réformes menées par l'Union Européenne (PAC, Mercosur...), l'augmentation conséquente des charges et la fin de la défiscalisation du GNR.

Pour alerter l'opinion publique — de manière pacifique — la FDSEA et les JA (Jeunes agriculteurs) ont conduit une action revendicative sur le département en retournant les panneaux des entrées de bourg.

C'est une nouvelle forme de protestation qui a sans doute atteint sa cible car elle a été très remarquée et peu critiquée, visible de tous les utilisateurs de la voie publique sans provoquer de gêne ou de dégradations.



La Maison JOLY est disponible



La MAISON JOLY attend ses locataires. Les travaux arrivent à leur terme, les locaux devraient être disponibles au plus tard le 1^{er} avril. Pour rappel, il s'agit de 2 boutiques de 35 et 65m² et de 3 logements de type 3 dont 2 avec balcon. Les tarifs de location seront connus très prochainement.

Boutique éphémère

Dan Allen, propriétaire du 30 rue du Marché a ouvert une boutique éphémère pour les fêtes avec la perspective d'ouverture d'un nouveau commerce à Pâques.



Pêle-Mêje

Vu du haut du Puy de Gaud...
Les petites infos de la commune

Vous êtes responsables...

Petit rappel : vous êtes responsables de l'entretien de vos plantations, arbres, haies..., notamment en bordure des routes et des réseaux aériens. Il faut savoir que toute intervention nécessaire suite à des dégradations est à votre charge : aux réseaux électriques, aux réseaux téléphoniques, auxquels se sont ajoutés ceux de la fibre optique pour laquelle la réparation est coûteuse !

Les règles en la matière sont :

- Un arbre qui mesurera plus de 2 mètres doit être planté à plus de 2 m de votre limite de propriété (avec le voisin ou une voie communale).
- Tout arbre ou arbuste de moins de 2 m doit être planté à au moins 0,50 m de cette limite.
- Il vous appartient de couper les branches qui surplombent la voie publique ou la propriété du voisin.
- S'agissant d'une voie communale, la commune peut, au terme d'une procédure amiable, faire procéder aux travaux à vos frais.

Toutefois, n'engagez pas de travaux sans avoir prévenu les propriétaires ou exploitants des réseaux concernés (par exemple, n'abattez pas un arbre qui surplombe un réseau électrique sous tension).



Vive notre Pataventin !

En 1995, Éric Pradeau reprend seul la maison fondée en 1967 par son père, Guy.

En 1995, naissent Aurélie Ducourtioux et Rémy Perrin.

Originaire du Grand Bourg, Aurélie prépare son Bac Pro Boucher Charcutier Traiteur au lycée Jean Monnet à Limoges. Elle y rencontre Rémy, qui suit la même formation.

Si Aurélie se spécialise avec la mention Traiteur au Moulin Rabaud, Rémy opte, lui, pour un BP Boucherie, et fait sa 2^{ème} année d'alternance chez Pradeau, en 2014, là où Aurélie vient d'être embauchée.

Après la concordance des temps, la concordance du lieu !

Les 2 tourtereaux s'installent à Bénévent en 2015, avec déjà l'idée de monter une affaire ensemble. Mais ils deviennent vite les « enfants professionnels » d'Isabelle et Éric. *« Ils nous conseillent comme leurs enfants, nous engueulent pareil ! »* nous dit Aurélie affectueusement.

La reprise de l'affaire devient évidente ; elle sera actée par la reprise du fonds et des parts de la sarl début novembre.

La Boucherie Pradeau devient ainsi « Le Pataventin » (marque déposée du produit phare de la maison : le fameux « Pâté de Patates » pour les intimes).

Isabelle Pradeau fait encore partie des meubles en attendant la retraite. Elle demeure cheffe vendeuse. Louis et Nicolas complètent l'équipe.

Les nouveaux patrons veulent bien sûr pérenniser le savoir-faire : le fait-maison, la gamme traiteur et les relations avec les producteurs locaux de viande limousine de qualité supérieure.

Dans cette période délicate pour le commerce de proximité, même s'il est de grande qualité, **réjouissons-nous de voir s'installer ces jeunes si qualifiés, agréables et motivés !**

Souhaitons leur belle réussite et longue vie professionnelle et personnelle ! Aïdons-les, dans la mesure de nos moyens, en consommant local !

Identité en vogue



Depuis le mois de mars dernier, la mairie peut (de nouveau...) délivrer les passeports et carte d'identité ; et le succès est au rendez-vous !

Près de 700 documents ont été réalisés depuis l'ouverture du service. **Magali a ainsi pu être confirmée dans son emploi à temps-plein au secrétariat.** Notre service de proximité s'est amélioré par la présence, une matinée par mois sur rendez-vous, d'une photographe, Marie-Laure Martin, qui vous délivre vos photos d'identité agréées sur le champ.

Pour mémoire (le détail complet des modalités était dans le précédent numéro de votre magazine), il convient de prendre un 1^{er} rendez-vous à la mairie (en appelant au 05 55 62 61 43) afin de remplir votre dossier (pré-remplissable également sur le site Internet « ants.gouv.fr »), votre carte étant délivrée (sur rendez-vous à la mairie également) en moyenne sous 1 mois.

Recensement : jusque là, ça va !

Les chiffres du recensement sont définitivement tombés : nous sommes officiellement **769 bénévrentins, soit 7 de moins qu'en 2017.** C'est une bonne nouvelle, dans un département qui perd 1% de sa population chaque année ; la courbe ne s'est certes pas encore inversée mais elle prêche néanmoins à un optimisme prudent.

Est-ce « l'effet Covid », l'INSEE nous attribuait 760 habitants en 2020 ?

D'autres chiffres sont parlants : 220 logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants ont été recensés pour seulement 362 résidences principales. A quand des aides massives à la rénovation du bâti des centres-bourgs ruraux ?

